



REPUBLIQUE FRANCAISE

**DEPARTEMENT
TERRITOIRE DE BELFORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES**

Séance du 25 Octobre 2018

Question n°6

Modification du tableau permanent des emplois

L'an deux mille dix-huit, le **25 Octobre** à 18 heures 30, sous la Présidence de Monsieur **Patrick MIESCH**, Président, le Comité Syndical du SICTOM de la Zone Sous Vosgienne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, suite à la convocation du 15 Octobre 2018.

16 délégués titulaires sur 29 étaient présents, 4 étaient représentés et 2 avaient donné pouvoir, formant ainsi la majorité des membres en exercice.

Etai^{ent} présents : Maurice COURTOIS, Emile EHRET, Denis KUNTZMANN, Marc LERCH, Jean-Pierre BRINGARD, Christophe GEORGES, Hervé GRISEY, Patrick MIESCH, André PICCINELLI, Gérard TRAVERS, Alphonse M'BOUKOU, Gilles HEINRICH, Michel JACOBBERGER, Michel TRITRE, Jean-Claude MILLE, Jean PAOLI.

Etait représenté : Henri STASCHE pour Jérôme FINCK, Carlo SCHWEITZER pour Richard MAZAJCZYK, Pierrette GUIDEZ pour Luc SENGLER, Martine DUHAUT pour Catherine METRAL.

Avait donné procuration : Félice ZWINGELSTEIN à Emile EHRET, Jean-Luc ANDERHUEBER à Patrick MIESCH

Etai^{ent} Excusés : Thierry STEINBAUER, Eric PARROT, Francis LIECHTELE, Michel GALMICHE, Pascal PETITJEAN.

Etai^{ent} Absents : Eliane FARNY, Didier SANSIG.

Secrétaire de séance : Hervé GRISEY

Nombre de membres		
Afférents au Comité	En exercice	Votants
29	29	22

Vote		
Pour	Contre	Abstention
22	0	0

Date de Convocation : 15 Octobre 2018

Date d'affichage : 06 novembre 2018

Envoyé en préfecture le 30/10/2018

Reçu en préfecture le 30/10/2018

Affiché le 06/11/2018



ID : 090-200075133-20181025-06_25102018-DE

DELIBERATION

Vu la délibération n°15 du 28 Juin 2018,

Depuis le 3 septembre 2018, le SICTOM accueille une apprentie préparant un bac professionnel gestion administration.

Le recours à un contrat d'apprentissage a été autorisé lors du comité syndical du 28 juin 2018.

Il s'avère donc nécessaire de mettre à jour le tableau permanent des emplois du SICTOM, sur lequel la dernière modification a été réalisée lors du comité syndical du 12 octobre 2017.

Les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au BP 2018.

Le nouveau tableau des emplois permanents est le suivant :

GRADE(S) ASSOCIES	CATEGORIE	Ancien Effectif	Nouvel Effectif
Apprenti		0	1
Adjoint Administratif	C	1	1
Adjoint Administratif principal de 2 ^{ème} classe	C	3	3
Adjoint technique	C	1	1
Technicien principal 2 ^{ème} classe	B	1	1
Attaché	A	1	1

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide de valider de valider le tableau des emplois permanents proposé ci-dessus.

Fait et Délibéré le jour, mois et an ci-dessus,

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait conforme,

Le Président,
Patrick MIESCH

Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission en Préfecture du

et de la publication le

06 Novembre 2018

30 octobre 2018